

REUNION PLENIERE DU COMITE SYNDICAL
DU 23 JANVIER 2012
PROCES - VERBAL

MEMBRES PRESENTS

Monsieur Jacques MAUGEIN	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur Robert QUERON	Conseiller Communautaire
Monsieur Alain RENARD	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur Jean-Pierre TURON	Conseiller Communautaire

MEMBRES ABSENTS ET EXCUSES

Monsieur Gérard CHAUSSET	Conseiller Communautaire
Monsieur Jean-Marie DARMIAN	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur Hervé GILLE	Conseiller Général de la Gironde
Madame Liliane POIVERT	Conseillère Générale de la Gironde
Monsieur Franck MAURRAS	Conseiller Communautaire
Madame Arielle PIAZZA	Conseillère Communautaire
Monsieur Robert PROVAIN	Conseiller Général de la Gironde
Monsieur Franck RAYNAL	Conseiller Communautaire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Monsieur Bruno de GRISSAC	SMEGREG
Monsieur Clément GUYARD	SMEGREG
Monsieur Frédéric LAPUYADE	SMEGREG

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la première réunion du comité syndical convoqué pour le 18 janvier 2012, le comité peut délibérer valablement ce jour sans condition de quorum.

La séance est ouverte à 17h par M. TURON, Président du Syndicat Mixte.

1. Procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2011

En l'absence de remarques, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Budget primitif 2012

Monsieur TURON présente les grandes masses du projet de budget primitif 2012 qui s'équilibre à 1 115 185 €. Il convient de noter que la participation des deux partenaires fondateurs du SMEGREG est inchangée et que les résultats 2011 sont repris de manière anticipée dans le cadre de ce budget primitif.

Le Comité Syndical adopte le projet de budget primitif qui lui a été présenté.

3. Programme d'études et d'actions pour 2012

REUUE

Le Comité syndical, tant pour les études pour le compte du SMEGREG que pour celles pour le compte de la CLE du SAGE Nappes profondes de Gironde, prend acte de l'avancement des études et des actions à venir, et approuve les propositions formulées.

4. Dispositions relatives au personnel

Le Comité Syndical prend acte de l'avancement de la procédure de recrutement d'un « chargé de mission économies d'eau et optimisation des projets », et émet un avis favorable sur la mise à disposition de M. Frédéric LAPUYADE auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

5. Questions diverses

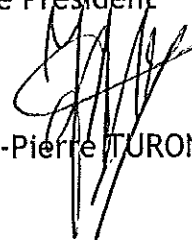
Le Comité Syndical prend acte, d'une part de l'avancement du projet d'aménagement des locaux et de la nature des travaux à prévoir et, d'autre part, de la répartition des recettes du SMEGREG qui lui a été présentée.

~ ~ ~ ~ ~

La séance est levée à 18h.

Bordeaux, le 25 janvier 2012

Le Président



Jean-Pierre TURON